

# Le ROUGE & LE VERT

LE JOURNAL DE L'ADES

Octobre - Décembre 2008 • N°111 • 2 €

## SOMMAIRE

IMPOTS Attention aux dérapages !	p.1
NANO 2012 - CROLLES 3 Halte aux paradis fiscaux !	p.2
FINANCES Budget 2009 de la Métro	p.2
ROCADE NORD La pseudo concertation	p.3
PLAN CAMPUS De quoi je me mêle ?	p.3
NOUVELLES TECHNOLOGIES Destot et les logiciels libre : zéro pointé !	p.4
NON À EDVIGE Communiqué du 21 novembre 2008	p.4

## Pour une ville sobre, efficace et solidaire...

Lors du débat d'orientation budgétaire 2009, la majorité « pâte d'alouette » (une alouette de gauche, un cheval de droite) de M. Destot a tenu un discours étonnant : il ne serait pas possible d'échapper à une forte augmentation des taux des impôts locaux en 2009, alors qu'elle avait promis avant les élections (qui ne remontent qu'à 8 mois...) de ne pas les augmenter.

Pourquoi une hausse si brutale, et jamais vue depuis 18 ans, de 11 M€ des impôts locaux ? Alors que le désengagement de l'État ne serait « que » de 1,5 M€.

2 hypothèses :

- Ou bien la Ville a été mal gérée dans le passé et il faut rattraper des déséquilibres importants, que Destot 2 aurait camouflés.
- Ou bien Destot 3 veut se constituer une cagnotte pour les années à venir et choisit l'année 2009, une année sans élection locale, pour taper dans le porte-monnaie des contribuables.

Ayant participé activement au redressement financier de la ville, les écologistes savent bien que c'est la deuxième hypothèse qui est la bonne. Voilà qui est proprement scandaleux au moment où le pouvoir de vivre (on ne parle même plus de pouvoir d'achat) de la grande majorité des habitants diminue fortement, alors même que les élus ont augmenté leurs indemnités de 25%, ce n'est pas la crise pour tout le monde ! On aurait apprécié de voir plusieurs scénarios de budget élaborés et débattus publiquement, mais cette majorité n'offre que de beaux discours et peu d'actes pertinents.

Alors est-il possible d'élaborer un budget 2009 sans augmenter les taux des impôts, sans augmenter la dette, tout en maintenant des services publics et des investissements à un haut niveau pour des opérations utiles et solidaires ? Les écologistes ont répondu oui, sans ambiguïté. Ce scénario a été présenté publiquement le 13 novembre et fera l'objet de propositions alternatives précises et chiffrées lors du vote du budget de la ville le 15 décembre.

Contre la ville maigre chère au corrompu, contre la ville rayonnante et bling-bling de Destot, nous défendons une ville sobre, efficace et solidaire.

Le bureau de l'ADES

100% de 48% de votants ont été pris pour des Charlots !



## IMPOTS

### Attention aux dérapages !

Les choses sont simples : en mars 2008, 48% des votants grenoblois choisissent pour leur ville une majorité qui promet de ne pas augmenter les impôts locaux qui pèseraient trop lourd sur le « pouvoir de vivre ».

8 mois après, la même majorité prépare un budget avec une forte augmentation des taux (entre 7 et 9%), du jamais vu à Grenoble depuis les JO de 1968 et la décision du maire corrompu en 1990 (augmentation des impôts de plus de 20% !).

En fait, si l'on y ajoute la progression mécanique des bases de 2%, l'augmentation sera de 9 à 11%. Rien ne justifie une telle augmentation, qui veut faire entrer dans les caisses plus de 10 M€ supplémentaires d'impôts.

Que disait Michel Destot dans ses engagements : « Ne pas augmenter les impôts locaux, porter au niveau national une réforme de la fiscalité locale aujourd'hui très injuste, refuser les transferts de charges de l'État sans contrepartie. » Bizarrement, il fait exactement le contraire, en finançant des actions qui sont de la compétence traditionnelle de l'État, notamment tous les programmes de recherche et développement dans les nouvelles technologies, et qu'aucune autre commune de l'agglomération ne prend en charge.

### LA CATASTROPHE POUR LES GRENOBLOIS

Environ 10 000 ménages (rmistes, minimum vieillesse...) sont exonérés de taxe d'habitation (TH) : ils vont pourtant subir dans leurs loyers et/ou charges l'augmentation de la taxe foncière.

Par exemple, ACTIS qui loge de nombreux ménages exonérés devrait voir sa taxe foncière augmentée de 600 000 € (plus de 70 € par logement), ce qui pèsera sur les charges des locataires.

Par ailleurs, plus de 35 000 ménages sont dégrévés de la TH qui ne doit pas dépasser un certain pourcentage du revenu fiscal de référence du ménage. Or, ce dégrèvement ne sera pas appliqué à l'augmentation prévue :

- un ménage qui devait payer 1 000 € de TH et qui était dégrévée de 500 € ne payait que 500 € en 2008 ;
- en 2009 il payerait 1 112 € - 500 € = 612 € soit 22,4% d'augmentation ! À quoi s'ajoutent les augmentations de la taxe foncière qui, elle, n'est pas soumise à dégrèvement.

...SUITE PAGE 4

# Halte aux paradis fiscaux !

La fameuse Alliance (ST, NXP, Freescale) dite Crolles 2 s'est terminée en eau de boudin. Mais ST a ses entrées au gouvernement...

Après avoir passé un accord avec IBM (qui lui coûte 350 millions de dollars) pour profiter des développements technologiques les plus avancés en gravure des puces de silicium à 32 nm puis 22 nm, ST a réussi à se faire octroyer d'importantes subventions pour poursuivre un nouveau programme à Crolles appelé nano 2012 (ou Crolles 3). L'État a accepté à condition que les collectivités mettent la main au porte-monnaie.

Comme pour Crolles 2, les collectivités s'appêtent à donner leur accord (c'est fait pour le conseil général) pour verser 175 M€ sur 5 ans (2008-2012), c'est-à-dire encore plus que pour Crolles 2 (148 M€) (voir tableau).

Pour des aides publiques beaucoup plus importantes, les engagements pris par ST sont beaucoup plus faibles que pour Crolles 2, moins d'investissements et moins d'emplois.

	Crolles 2	nano 2012
ENGAGEMENTS	2003-2007	2008-2012
Emplois créés	1 200	660
Investissements R&D	1 351 M\$	250 M\$
Invest. matériels	1 990 M\$	500 M\$
Aides de l'État	305 M€	477 M€
Aides des collectivités locales	148 M€	175 M€

Voir une analyse détaillée sur le site internet de l'ADES : [www.ades-grenoble.org](http://www.ades-grenoble.org)

Les collectivités estiment que c'est une opération qui va leur apporter des reversements importants de taxe professionnelle, en fait c'est un mirage puisque les collectivités fixent leurs engagements à hauteur de ce que vont rapporter en TP les nouveaux investissements. Il s'agit ni plus ni moins que de rembourser l'impôt à ST, c'est à dire de transformer Crolles en « paradis fiscal ». Mais Sarkozy veut exonérer de TP les nouveaux investissements. Comment vont donc se passer les reversements aux communes ? L'État va-t-il compenser intégralement la TP non versée ?

Les quelques garanties supplémentaires qu'ont demandé les collectivités ne sont pas acceptées. De plus, les reversements de TP seraient bien inférieurs à ce qui est annoncé. Comme d'habitude, tout est caché, camouflé. Les élus qui votent ne connaissent pas le dessous des cartes mais la grande majorité vote quand même, comme des godillots.

Le risque est grand que cette opération soit à terme un fiasco, car la concurrence mondiale est féroce et vouloir concurrencer les leaders mondiaux dans la gravure des puces est un pari très risqué. Les collectivités locales n'ont pas pour rôle de définir une politique industrielle au niveau mondial, elles ne devraient pas accepter de prendre en charge des opérations qui sont de la compétence d'État. Par ailleurs, les crises financière et économique mondiales peuvent laisser craindre que ces opérations gigantesques ne soient pas rentabilisées et que ST décide de diminuer ses engagements à Crolles et à Grenoble comme elle l'a déjà fait ailleurs. Les collectivités ne devraient aider que des opérations non délocalisables et utiles pour la vie quotidienne.

## La face cachée de l'innovation

### QUAND INNOVER RIME AVEC PRÉCARISER

Dans « l'éco-système d'innovation grenoblois », expression très tendance en ces temps de Plan campus, nano 2012-Crolles 3 et autres Giant, on innove plus vite que son ombre, on rayonne au quotidien à l'international. Le pilotage de la recherche publique par l'industrie pullule à coup de « projets » et autres « contrats avec le monde économique », toutes actions à durée limitée.

Les grands groupes ne sont pas en reste, qui pompent l'argent public par centaines de millions sans pour autant avoir le début du commencement d'un projet industriel digne de ce nom (Crolles 3).

Résultat : les travailleurs des labos publics sont de plus en plus souvent des contractuels, embauchés pour la durée d'un projet et ne sachant pas à quelle sauce ils seront mangés une fois le projet terminé (voir prématurément clos) ; pour échapper à des plafonnements de taxe professionnelle les entreprises créent « filiales » et « sous-traitants » qui s'appuient sur des intérimaires et autres contrats précaires pour conduire leurs projets.

Casse du statut du service public, démantèlement de la solidarité d'entreprise et impossibilité de s'appuyer sur des conventions collectives ni un réel appui syndical au sein de ces groupes morcelés : voilà la réalité des travailleurs des « pôles de compétitivité » et autres « lieux d'innovation technologiques ».

Combien de temps nos éluEs locaux (sauf, comme toujours, les écologistes) vont-ils continuer à cautionner ces dérives en votant des subventions farineuses à ces projets ?



## L'entourloupe

Pour justifier la candidature de Grenoble aux JO 2018, MD et les autres ne cessent de marteler le même argument : la ville pourra construire plus de logements et bénéficier de toutes les infrastructures ferroviaires nécessaires (occultant la rocade au passage). Imparable ! Mais comment ne pas y avoir pensé plus tôt ? Vous voulez des logements et des transports collectifs, rien de plus facile : demandez les JO ! Peut-être pourrait-on soumettre cette idée géniale au niveau national et étendre la candidature grenobloise à l'ensemble du territoire français.

## En 6 mois ?... c'est magique !

Sous l'effet du Grenelle de l'environnement, certains médias découvrent qu'à Grenoble, 17% des denrées alimentaires servies aux enfants sont issues de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Aussi le président des Amis de Sarkozy, devenu conseiller municipal (majorité Destot) délégué à la restauration (un titre qui lui va comme un gant de Grenoble), plastronne devant micros et caméras pour souligner la performance sans mentionner bien sûr qu'elle est due aux élus écologistes du précédent mandat. On attend donc de voir si en 2014, les repas servis aux petits Grenoblois et aux autres seront à 50% ou mieux à 100% bio, issus du commerce équitable et de la production locale.

## Formatage olympique

Créée par les élus écologistes, « Histoires d'écoles » une publication dont la seule ambition était de faire circuler l'information sur les actions d'éducation entre la ville, les enfants, les parents et les enseignants, est devenue un outil supplémentaire de propagande pour le maire et sa majorité. Témoin le dernier numéro, appelant les écoles grenobloises à participer au concours annuel d'écriture ayant pour thème cette année : les « Jeux de neige... Grenoble est aux couleurs de l'olympisme... » Et comme en Sarkozie, le cynisme est très tendance, dans le même numéro figure un bel article consacré à l'éducation à l'environnement.

## Pistes tran-quiilles !

À Grenoble, les pistes cyclables, c'est sportif : entraînement pour le slalom olympique ?



## Ne dites plus « rocade nord »...

...dites « objet technologique, vitrine de la science du Polygone et un ouvrage intégré dans un nouvel environnement urbain adapté à sa proximité ».

Qui a dit que les technocrates ne sont pas des poètes ?

Lu dans le marché passé par Grenoble avec l'entreprise SETIS pour une étude d'impact pour le réaménagement du polygone scientifique.

## FINANCES

### Budget 2009 de la Métro

**Le président de la Métro s'est enfin rendu compte que la situation financière de l'agglomération était très délicate. Il a beaucoup de mal à boucler le budget 2009. Aussi il utilise tous les expédients : augmentation importante de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), mise en place d'un nouvel impôt pour les ménages via la fiscalité mixte qui viendra grever dès 2009 les prélèvements de TH et de TF des contribuables de l'agglomération (réapparition de la colonne « intercommunalité » sur les feuilles d'impôt).**

En quelques années, on aura ainsi vu apparaître de nouveaux impôts : l'Établissement public foncier local (EPFL), la TEOM et maintenant la fiscalité mixte.

L'esprit de la loi est détourné : La fiscalité mixte a été introduite par la loi de 1999 pour permettre aux intercommunalités de payer leurs actions économiques dans les zones qui ne rapportaient pas assez de taxe professionnelle. À La Métro, ce n'est pas du tout le cas : ne ferait-on pas payer aux contribuables les gaspillages d'argent public dans des politiques de prestige spendieuses ?

Pour la TEOM, les augmentations vont être très fortes d'ici à 2014 (dès 2009 ce serait 12% en moyenne), puisque la Métro va faire converger les taux à la valeur de 6,6%. Pour les Grenoblois, la douloureuse va être féroce puisqu'ils ont le taux le plus faible de l'agglomération (3,52% en 2008), l'augmentation pourrait atteindre 17% en 2009 !

Pour justifier un nouvel impôt, le discours est toujours le même : ça ne fera que 1 ou 2 € par mois. Mais au fur et à mesure des années, les taux augmentent, le nombre d'impôts augmente et les feuilles d'impôt s'alourdissent fortement pour un service rendu qui n'est pas supérieur. Avant d'augmenter les impôts, les élus devraient d'abord vérifier qu'il n'est pas possible de faire autrement, quitte à diminuer le train de vie des collectivités pour sauvegarder les services publics essentiels.

Rappelons par exemple, que le coût de fonctionnement global du stade des Alpes – qui ne profite à aucun club amateur ni aux scolaires – est estimé à 5,3 M€ (amortissements, intérêts des emprunts et fonctionnement courant) pour 34 manifestations annuelles, soit environ 160 k€ par manifestation : or, il est loué à prix cassé au GF38 (moins de 1 M€ pour une redevance qui

pourrait rapporter 3 M€) ou à Johnny Hallyday (50 k€, en juillet 2009)

Dernier rebondissement financier : la Métro – maître d'ouvrage du stade – ne peut pourtant pas récupérer la TVA sur cet investissement car le stade est dédié à des activités privées commerciales. Le coût n'est donc pas de 73 M€ mais de 88 M€ !... D. Migaud a tenté d'obtenir une dérogation, mais l'administration fiscale a justement refusé.

En attendant, la dette de la Métro atteint plus de 350 M€ fin 2008 et sa capacité de désendettement dépassera les 20 ans en 2009, malgré les augmentations d'impôts prévues. La Métro est pour longtemps dans le surendettement, l'annuité de sa dette (35 M€) égalant les frais de personnel !

Sans le dire, la Ville de Grenoble et la Métro se préparent à payer les jeux Olympiques et la rocade Nord, il faut que tous les habitants de l'agglomération comprennent ce qui est en train de se passer et il faut espérer que la résistance des communes commencera à s'organiser, d'autant plus que durant la campagne des municipales aucun débat sur ces questions n'a été ouvert. Vive la démocratie locale...

## La ville ne sait plus où crêcher

Il en a fallu du temps pour trouver une solution de remplacement à la fermeture de la crèche de la rue de la Poste. Finalement, le choix d'implantation au Jardin de Ville est, a priori, plutôt séduisant. Dans les locaux de l'ancien hôtel de ville, ouvrant sur la Roseraie, idéal pour les tout-petits ? Comme vous y allez ! Non, là ce sera la prestigieuse « Grenoble International », belle danseuse municipale qui fait fi des associations de solidarité internationale, pour s'adresser à une poignée d'initiés inaugurant les jumelages à coups de petits fours. Et la crèche ? Elle sera posée (structure légère nous dit-on) sur la dalle du parking Philippeville. Une chance que le parking lui-même n'ait pas eu de surface disponible... Au fond c'est bien assez pour des enfants !

## In memoriam

Michel Destot qui n'a que nano et high-tech à la bouche, activités qui comme chacun sait sont au monde ouvrier ce que le bleu de chauffe est aux « managers », a doté son conseil municipal d'une délégation (on aimerait tant connaître l'inventeur de cet intitulé) « engagement associatif et mémoire ouvrière ». Plus d'ouvriers donc dans cette ville, voilà c'est dit ! Alors in memoriam, à suivre un musée peut-être, ou bien une réserve sur un petit bout de terrain en friche ? On est impatient de découvrir les projets et on peine à imaginer la tâche harassante assumée par la conseillère municipale en charge de cet énorme dossier. Heureusement, pour ce faire, elle bénéficie d'une indemnité revalorisée. Nous voilà rassurés !

## Vers la fin politique du corrompu ?

Les élections internes à l'UMP 38 ont donné la victoire aux adversaires du corrompu, pourtant le bourrage des urnes a été largement pratiqué. Le futur président devrait être le maire de Domène, Michel Savin, à moins que les recours contre les résultats soient acceptés par le national. Cela marque un tournant politique dans l'agglomération, car la droite était plombée par l'action de Carignon. Ce dernier devrait maintenant s'occuper de ses affaires (conseil aux entreprises (!) et cosmétique bio à l'huile d'argan au Maroc) et disparaître du paysage grenoblois.

## Congrès du PS

Destot n'a pas fait un carton à Grenoble pour le vote des militants, comme quoi son alliance dès le 1<sup>er</sup> tour avec le Modem pour éliminer les écolos aux élections municipales n'a pas fait recette. Il pensait jouer le cheval gagnant en soutenant Delanoë, ça a fait un bide. Et dans l'Isère, au vote pour le 1<sup>er</sup> secrétaire, c'est Ségolène qui l'emporte largement.

## Échec de la mobilisation Destoïque

Pour le conseil municipal du 6 octobre adoptant le principe de la candidature de Grenoble pour les JO de 2018, les grands moyens ont été employés pour remplir l'ancienne patinoire. Des relances par mel au personnel communal n'ont pas cessé durant toute la journée. Les médias hypermobilisés, 10 000 invitations envoyées par la poste... Bonjour la facture ! Et seulement 450 personnes... Ce n'est pas bon dans le tableau car le Comité national olympique (CNOSF) est sensible à l'enthousiasme citoyen. Raté !

# La pseudo concertation

Du 15 novembre au 15 janvier 2009 se déroule une concertation réglementaire sur le projet de rocade Nord. Elle est limitée à quelques communes de l'agglomération. Le dossier de concertation est disponible sur internet ([www.rocade-nord.fr](http://www.rocade-nord.fr)) et dans les mairies concernées. Ce dossier n'apporte aucune information supplémentaire sur le projet de rocade Nord. Pourtant le conseil général de l'Isère CG38 a payé cher des études pour préciser le projet, mais la volonté de cacher la réalité notamment financière est la plus forte. Toujours les mêmes mensonges et contrevérités fondées sur aucune étude sérieuse.

**A**insi, dans la lettre d'information n°1, de novembre 2008, largement diffusée dans les boîtes aux lettres (130 000 exemplaires), on peut lire à la question : « Y AURA-T-IL DES NUISANCES POUR LES RIVERAINS ? ». Réponse : « *Le long du cimetière de La Tronche, la rocade sera enterrée mais non couverte, pour permettre l'aménagement d'un échangeur d'accès. Des dispositifs seront aménagés pour protéger l'environnement du bruit et des impacts visuels, l'urbanisation de cette section ayant d'ailleurs vocation à être réexaminée. Les ventilations des parties couvertes seront récupérées et traitées avant d'être rejetées dans l'atmosphère. Les modalités précises de traitement et le lieu d'émission seront déterminés à l'issue d'études techniques approfondies.* »

Vive la langue de bois et le mensonge, puisqu'on ne sait pas traiter efficacement les fumées des tunnels !

Un Collectif pour des alternatives innovantes à la rocade Nord (CAIRN) a ouvert un site internet très bien documenté [www.rocade-nord.org](http://www.rocade-nord.org) (à ne pas confondre avec [www.rocade-nord.fr](http://www.rocade-nord.fr) le site du conseil général sorti juste après), indique toutes les aberrations liées à ce projet et présente les alternatives crédibles dessinant un avenir vivable dans la cuvette pour le long terme.

Après le 15 janvier 2009, le CG38 devra tirer le bilan de la concertation qu'il a lancée et arrêter le projet définitif en vue de l'enquête publique prévue pour septembre 2009. On commencera alors à y voir plus clair, puisqu'il y aura enfin l'étude d'impact et le projet détaillé.

### CHIFFRAGE BIDON DE LA ROCADÉ

L'Observatoire des finances et des politiques publiques (OfiPoPu [www.ofipopu.org](http://www.ofipopu.org)) a démontré que le chiffre avancé par le CG38 de 580 M€ n'était fondé sur aucune étude. Le président du CG38 l'a confirmé lors d'une demande d'avis à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Ce chiffre a été inventé en 2006 pour rendre crédible le financement possible de la rocade. Il fallait absolument un chiffre très inférieur à 700 M€ puisque, fin 2005, les collectivités avaient déclaré que le projet de rocade dit DDE à 700 M€ était trop cher et qu'ils l'abandonnaient. Comme l'instauration d'un péage pouvait permettre un apport du privé d'environ 200 M€, il restait 400 M€ à partager entre le CG38 et les autres collectivités.

L'OfiPoPu a effectué un chiffrage minimum de la rocade en utilisant des données du projet DDE. Il parvient à un minimum de 730 M€ (valeur avril 2006) au lieu des 580 M€ annoncés.

Dans le dossier de concertation, le CG38 annonce que les 580 M€ sont confirmés par les bureaux d'études. Nous attendons les documents correspondants.

### LA VOITURE CONTRE LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les gros mensonges continuent et à la moindre critique émise à propos de la rocade Nord, les tenants de cette ineptie déclarent : mais rassurez vous la priorité absolue ce sont les transports en commun !

Et bien non. Le projet de rocade repousse tous les projets de tram.

## PLAN CAMPUS

**Lors de l'élaboration du projet final du plan campus, le président de l'UJF a interpellé ses collègues et les autres partenaires pour dénoncer les problèmes de gouvernance autour du projet, et notamment les retards pris par la construction de l'Université de Grenoble à cause des manœuvres de l'INPG et du CEA.**

Deux ex-présidents de l'UJF, MM. Bloch et Payan, ont relayé ce courrier auprès des députés des circonscriptions de Grenoble, Saint-



La ligne B devait être prolongée sur le polygone fin 2008 ou en 2009. Il faudra attendre 2014 à cause de la rocade. La ligne E qui était prévue en 2012 devra attendre, sa mise en service n'est pas prévue avant 2015-2016 car la rocade doit fonctionner pour transformer l'A48 en boulevard urbain et y intégrer la ligne E. Or, la rocade dans le meilleur des cas ne sera pas en service avant fin 2014.

La vérité c'est que l'argent manque pour tout faire et que le SMTC ne se bat pas pour faire respecter son programme, tout content de souffler financièrement. Le nouveau président du SMTC est d'ailleurs un fana de la rocade, il est soutenu par le lobby automobile (CCI et PS).

### UN DERNIER RAPPORT D'EXPERTISE DE SEPTEMBRE 2008

À la demande des conseillers généraux Verts, une expertise sur un scénario alternatif à la rocade a été commandée par le CGI et réalisée par M. Hersant du cabinet SECAD (voir sur le site du CAIRN).

Bien que ce rapport ne réponde pas à la question posée et qu'il se prononce favorablement à la rocade (sous de nombreuses conditions), on y trouve des indications intéressantes qui renforcent notre refus de cette infrastructure :

- la fluidification attendue en centre ville sera rapidement annulée par une nouvelle congestion de la voirie. Le gain de temps affiché sera vite reperdu et l'étalement urbain sera encore favorisé. Bref, un coup pour rien !

- la rocade ne bénéficiera qu'aux acteurs économiques pour lesquels le coût du péage ne sera pas un problème et pour minimiser les aspects négatifs de la rocade, il faudra dissuader les trajets domicile-travail donc adopter « une tarification maximale non dégressive » ! Est-ce que le nombre d'usagers de la rocade sera suffisant pour la rentabiliser économiquement – notamment durant les heures creuses quand la circulation est facile dans l'agglomération ? C'est une très bonne question ;

- pour le bilan carbone, la rocade n'apportera rien !

- pour la pollution atmosphérique, « La légère croissance du trafic induite par la rocade nord à long terme va de manière mécanique générer une pollution supplémentaire » : au moins c'est clair !

- le coût de l'ouvrage ne devra pas dépasser celui annoncé de 580 M€ ;

- le coût d'exploitation annuel de la rocade serait de 4 M€ et le produit annuel du péage de 15 M€. Conclusion, si le privé veut équilibrer l'opération il ne devrait pas emprunter plus de 170 M€ sur 30 ans à 4,5%.

Au conseil municipal de septembre, la majorité municipale a présenté ses 30 axes stratégiques et prioritaires du mandat. Mais évidemment sans aucun chiffrage, bref un truc à la Borloo (normal puisqu'elle vire à droite !). À propos de la rocade Nord, il est indiqué que Grenoble « se prononcera sur le projet de la rocade Nord lorsque les données complètes du projet seront connues, notamment son bilan carbone et d'émissions locales. »

Le rapport d'expertise Hersant-SECAD indique que la rocade n'apporte aucune amélioration sur le bilan carbone. Les émissions locales seront évidemment pires vers les bouches de ventilation du tunnel et de tranchées couvertes. La majorité municipale devrait enfin se rendre à l'évidence, cette rocade ne résoudrait rien, coûterait très cher et retarderait tous les projets alternatifs.

### CONCLUSION

Il faut continuer à démontrer tous les aspects négatifs de ce dossier, des recours ont été déposés sur des délibérations du CG38 et d'autres viendront, mais la question financière est certainement cruciale, car les collectivités ne pourront pas payer cette rocade sans augmenter les impôts de manière significative. La bataille pour limiter au maximum les augmentations d'impôts à Grenoble, à la Métro et au conseil général est celle qui sera la plus efficace contre la rocade.

## De quoi je me mêle ?

Martin-d'Hères et Gières, l'assortissant de leur propre analyse, très sévère à l'égard du projet proposé.

Ces messieurs se trouvent être bien en cour auprès de Didier Migaud (l'un est son conseiller scientifique), la démarche est donc loin d'être neutre. Ils ont simplement semble-t-il oublié que deux des députés interpellés, G. Fioraso et M. Destot, sont adjointe à la Ville de Grenoble et vice-présidente de la Métro pour l'une, maire de Grenoble pour l'autre, et surtout ardents supporters du projet Campus, et particulièrement du volet Giant où l'on retrouve l'INPG et le

CEA... Nos 3 lascars ont donc eu droit à un rappel à l'ordre de la part de La Métro, et le président de l'UJF est rentré dans le rang.

Que l'on soit d'accord ou pas avec les arguments exposés (et il y a bien des choses à dénoncer, comme l'adhésion sans réserve à la compétition scientifique internationale), cette ingérence des collectivités territoriales dans la gouvernance des universités est inadmissible ! Il est temps que nos élu-e-s majoritaires comprennent les limites à ne pas franchir, espérons que les universitaires (étudiants et personnels) sauront le leur faire comprendre fermement à l'avenir.

# Destot et les logiciels libre : zéro pointé !

Nos éluEs demandent depuis longtemps à la Ville la possibilité d'installer sur leurs ordinateurs à la mairie des logiciels libres, notamment le navigateur internet Firefox et la suite bureautique Open Office, et se heurtent à un refus des services informatiques.

La présidente du groupe a donc envoyé un courrier au maire le 31.07.08 pour lui demander d'intervenir afin de permettre cette installation. Réponse de M. le Maire le 19.09.08 (!) : « *Je vous rappelle que votre groupe bénéficie de crédits de fonctionnement qui sont précisément prévus pour vous permettre de faire face à ce type de dépenses.* » Traduisez par : « *Vous n'avez qu'à les acheter !* ».

Petit détail que notre maire pourtant champion ès technologie semble ignorer : les logiciels en question sont... gratuits !

Le problème que nos éluEs affrontent n'est pas un manque de budget, mais un refus du service informatique, au motif par exemple que l'installation de ces logiciels contrevient à la politique de sécurité informatique de la Ville (ce qui va faire doucement rigoler les spécialistes). Il s'agit donc d'une absence de volonté politique de la Ville en faveur du déploiement des logiciels libres.

Il faut dire que la signature du candidat Michel Destot du « Pacte du logiciel libre – élus locaux » lancé par l'APRIL pour s'engager en faveur du libre est début novembre 2008 toujours « en cours d'évaluation », ceci explique sûrement cela...

Vous pouvez utilement relire sur ces questions notre programme aux municipales : <http://www.grenoble-ecologie-solidarite.fr/> > Projet > une ville conviviale > Utiliser les nouvelles technologies pour la citoyenneté

## POURQUOI PRÉFÉRER LES LOGICIELS LIBRES ?

Plusieurs arguments peuvent être utilisés en faveur du logiciel libre.

Un premier, économique : les licences logicielles libres sont souvent gratuites. Cela peut donc conduire à faire des économies importantes pour des institutions de la taille de la Ville de Grenoble (plusieurs centaines d'euros multipliés par plusieurs milliers de postes informatiques). Dans certains cas, au lieu d'acheter des licences logicielles, on peut faire appel aux services d'une société pour se faire aider sur des déploiements ou des développements en libre. Ces sociétés sont en général des PME locales, et les faire travailler apporte un soutien économique plus intéressant que de fournir de l'argent aux grands groupes internationaux.

Un deuxième, politique : utiliser des logiciels libres, c'est garder la main sur son informatique, puisque l'on est libre de les faire évoluer en fonction des besoins de l'institution, des les installer autant de fois que nécessaire... alors que lorsque l'on utilise des logiciels propriétaires on est prisonnier de choix stratégiques de l'éditeur, et à la merci d'évolutions non contrôlées, voir de la disparition du produit.

Un troisième, qualitatif : les logiciels libres sont développés et améliorés par des millions d'informaticiens à travers le monde, leur code source étant librement accessible et modifiable. Ils arrivent ainsi à un niveau de qualité que les entreprises privées ont bien du mal à atteindre. Ils sont notamment plébiscités par les experts en sécurité informatique.

Un quatrième, philosophique : la construction à plusieurs d'un logiciel, le fait de diffuser librement tous les développements participent de la libre circulation de la connaissance. À la notion de compétition, le libre oppose celle de partage de la connaissance, dans une logique semblable à celle de la collaboration scientifique.

## SUITE DE LA PAGE 1

### Attention aux dérapages ! (suite)

... Sur les 29 villes entre 100 000 et 300 000 habitants, Grenoble est celle où la fiscalité locale est la plus forte, et de loin : 609 € par habitant contre 450 €/h pour la moyenne (chiffres 2006) !

n'ont jamais été dépensées pour cela, et les propositions pour 2009 semblent très limitées.

#### UN BUDGET SANS AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS EST POSSIBLE

L'État a fixé une inflation prévisionnelle de 2% pour 2009 ; en conséquence, les bases des impôts vont augmenter de 2%. Sans augmenter les taux, la ville percevrait 3,2 M€ de plus qu'en 2008. Avec des économies de plus de 3 M€ dans le budget de fonctionnement, c'est une marge de manœuvre de 6 à 7 M€ qui serait dégagée. Ceci permettrait de maintenir la qualité des services publics essentiels, de conserver le personnel, de ne pas augmenter la dette et de maintenir un niveau d'investissement suffisant.

Économies réalisables par rapport à 2008 :

- annuler les 25% d'augmentation des indemnités des élus : gain 200 k € ;
- diminuer fortement les dépenses de communication, fêtes, cérémonies, réceptions, information, publicité... gain de plus de 2 M€ sur 6,5 M€ (hors personnel) en 2008 ;
- économies sur divers postes de fonctionnement (environ 1 M€) ;
- annuler les dépenses d'aides aux développements technologiques, laissons cela à l'État ou aux autres collectivités.

Nous voulons un budget de gauche et écologiste, pour une ville sobre et solidaire, c'est ce que proposeront nos élus le 15 décembre pour le vote du budget.

Certes, en contrepartie, Grenoble offre des services publics de qualité. Mais il n'est plus possible d'accroître cette pression sur les ménages, sauf à mettre en place des dispositifs forts de compensation comme l'allocation municipale d'habitation que nous avons proposée dans le dernier mandat qui permettrait d'aider les habitants en difficulté. Mais cela supposerait une volonté politique qui n'existe plus à la mairie : les sommes budgétées à cet effet en 2007 et 2008

## NON À EDVIGE

### Communiqué du 21 novembre 2008

**Le Journal officiel du 20 novembre 2008 annonce le retrait du fichier EDVIGE 1.0. C'est la forte mobilisation citoyenne au travers du collectif « Non à EDVIGE » qui a permis cette victoire et le retrait d'un fichier qui a fait l'unanimité contre lui.**

Le retrait et non l'abrogation d'EDVIGE 1.0 implique un effet rétroactif : toute information qui aurait été collectée dans le fichier EDVIGE 1.0 doit être détruite. Le fichier des RG (décret de 1991) demeure jusqu'au 31 décembre 2009. Toutefois, aucune information nouvelle ne peut être ajoutée à ce fichier depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008 (DÉCRET N° 2007-914 DU 15 MAI 2007 CONSOLIDÉ). Les recours contre le décret portés au Conseil d'État par plusieurs organisations et associations tombent et feront l'objet d'un non-lieu.

Toutefois, la vigilance et la mobilisation restent plus que jamais à l'ordre du jour car la bataille contre les fichages liberticides et la surveillance totale n'est pas terminée : le projet de décret EDVIGE2.0 (EDVIRSP) n'a pas été publié. On ne sait pas s'il y aura des modifications par rapport au projet qui avait été dévoilé par le Collectif « Non à EDVIGE » dès le 19 septembre 2008. Le Collectif, fort de cette première victoire, continue à se mobiliser contre ce fichier de « ressenti » et non de faits, fondé sur des simples suspicions ; la collecte de données les plus sensibles comme l'origine ethnique, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, les convictions religieuses ; le fichage a priori des enfants à partir de l'âge de 13 ans sur leur dangerosité potentielle ; le mélange de finalités très différentes dans un même fichier.

## À NOS LECTEURS

### Le Rouge et Vert va changer de formule début 2009

Nous allons privilégier une édition électronique et réduire la version papier qui renverra pour les détails à la version électronique. Ceci nous permettra de traiter les informations locales plus rapidement et plus complètement, ce qui est nécessaire face aux dérives politiques qui se font jour à Grenoble et dans l'agglomération. Nous continuerons à envoyer l'édition papier à celles et ceux qui s'y abonneront (16 € par an) ainsi qu'aux associations. Si vous voulez recevoir directement l'édition électronique, veuillez nous le signaler par courriel à [contact@ades-grenoble.org](mailto:contact@ades-grenoble.org).

Un abonnement est aussi une forme de soutien à notre action d'information et de résistance face aux dérives dangereuses pour la démocratie, l'écologie et la solidarité.

## DERNIÈRE MINUTE • Il n'y a jamais eu de PDU...

Le PDU voté en 2000 a été annulé par la Cour administrative d'appel de Lyon. Le SMTC a fait cession au Conseil d'État. Le commissaire du gouvernement vient de conclure au rejet de cette demande. Le PDU voté en juillet 2007, vient d'être annulé par le TA de Grenoble. décidément, le SMTC n'arrive pas à faire un PDU légal... Le conseil général ne peut donc pas s'appuyer sur le PDU pour valider son projet de rocade Nord, car il n'y a jamais eu de PDU...

POUR CEUX QUI SUIVENT LES DESSINS DE CLED'12 DANS NOTRE JOURNAL, RETROUVEZ SES DESSINS JOUR APRÈS JOUR AVEC SON ÉPHÉMÉRIDE 2009...

## Il est sorti !

En vente directement par le producteur



15 EUROS • EN VENTE À LA LIBRAIRIE BD FUGUE, AU LOCAL DE L'ADES ET DIRECTEMENT AUPRÈS DU PRODUCTEUR...

DÉDICACE LE 6 DÉCEMBRE À BD FUGUE  
RUE JEAN-FRANÇOIS-HACHE  
PRÈS DE LA PLACE NOTRE-DAME

## Naïveté, quand tu nous tiens !

Lu dans la délibération du conseil municipal de Grenoble du 6.10.08 consacré à la candidature aux jeux Olympiques, candidature motivée entre autres par « *l'adéquation entre les valeurs de l'olympisme (universalité et solidarité) et l'identité même de Grenoble, ville éprise de liberté, ville cosmopolite, ouverte sur le monde, ville de la jeunesse, de la culture et du sport* ». Les valeurs de l'olympisme, ce ne sont pas plutôt « *dopage et gros sous* » depuis un certain temps ? Souhaite-t-on vraiment associer notre ville à ces « *valeurs* » du sport spectacle ?

## Sponsor ?

Nos éluEs avaient obtenu suite à la remunicipalisation de l'eau de Grenoble que ce soit de l'eau en pichet qui soit donnée aux éluEs lors des conseils municipaux : économies et réduction des déchets à la clé. Pourtant, lors du conseil extraordinaire du 6.10.08 sur la candidature de Grenoble aux JO, ce sont des bouteilles en plastique d'une marque alpine qui étaient posées sur les tables ! Le sponsoring des jeux qui commence ?

## Effets d'annonce

Toujours plus grand : le projet de mur photovoltaïque le long de l'A480 présenté dans le projet GIANT. Long de 2 km, il aurait une surface de 5 hectares ! Le seul problème c'est qu'il est mal orienté et que l'ensoleillement est limité par l'ombre du Vercors. Il serait intéressant d'avoir une estimation de son rendement réel, de son coût et de son rapport financier. Nul doute que le CEA va fournir tout cela rapidement pour en démontrer son utilité par rapport au même investissement réparti sur les toits de la Ville et bien orientés !

### VOUS AIMEZ CE JOURNAL ? JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Je m'abonne pour un an  
- Abonnement de base 16 €  
- Abonnement de soutien 23 € et plus

J'adhère à l'ADES  
(abonnement *Le Rouge & le Vert*  
10 € compris)  
- 16 € (chômeurs, étudiants)

- ..... € (0,3% du revenu annuel brut)  
Une partie de votre adhésion est déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES  
ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble  
Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28  
Courriel : [contact@ades-grenoble.org](mailto:contact@ades-grenoble.org)  
site web : [www.ades-grenoble.org](http://www.ades-grenoble.org)

GRUPE DES ÉLUS ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ  
À LA MAIRIE : 04 76 76 38 75  
[www.grenoble-ecologie-solidarite.fr](http://www.grenoble-ecologie-solidarite.fr)  
Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



Le Rouge & le Vert Journal de l'Association  
démocratie écologie solidarité  
Directeur de publication : Vincent Comparat  
CPPAP : 1008 6 83774 • ISSN : 0760-480  
Impression : Les Écureuils, Gières  
Maquette - Illustrations : Cled'12